

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Janvier 2018





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2604 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections..... 01 45 98 90 45
Fax : 01 45 98 97 17
CCAS..... 01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations..... 01 45 98 63 17
Comptabilité 01 45 98 63 16
Urbanisme 01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse 01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°161

- Directeur de la publication : Georges URLACHER, Maire
- Responsable de la rédaction : Pierre JUNILLON
- Rédaction : Commission Communication
- Conception – Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Périgny - Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires - Dépôt légal n° 180202526, année 2018
- Photo de couverture : Mairie de Périgny-sur-Yerres

LE CONSEIL MUNICIPAL

• **Maire**
Georges URLACHER

• Maires Adjoints

Gabriel LE LAY

1^{er} Adjoint

Délégué aux finances, développement économique et affaires générales

Daniel PERRAU

2^{ème} Adjoint

Délégué aux travaux

Nathalie FIACRE

3^{ème} Adjoint

Déléguée à l'enfance jeunesse, aux affaires scolaires et périscolaires

Pierre JUNILLON

4^{ème} Adjoint

Délégué à la communication, à la ville numérique et au label qualité

Suzanne LE CLEACH

5^{ème} Adjoint

Déléguée aux affaires sociales, prévention et santé

• Conseillers Municipaux Délégués

Gérard BRUN, conseiller municipal délégué à la sécurité

Jean-François JACQ, conseiller municipal délégué à la gestion du cimetière communal et suivi des dossiers sur les économies d'énergie en partenariat avec les syndicats

Déborah MALMEJAT, conseillère municipale déléguée à la communication événementielle

Corinne ANDRE, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

• Conseillers Municipaux

Valérie FAZENDEIRO, conseillère municipale

Bruno SCHÄFER, conseiller municipal

Alain GUEDON, conseiller municipal

Marie-Thérèse BOURNEIX, conseillère municipale

Gilles MATHIEU, conseiller municipal

Patricia BLONDEL, conseillère municipale

Salah LOUNICI, conseiller municipal

Clémentine HARNICHARD, conseillère municipale

*Pour les rencontrer, prendre contact avec le service
« Accueil » de la mairie.*

Le Maire, Georges URLACHER, et son Conseil Municipal

*vous présentent leur meilleurs vœux
pour l'année 2018*

CÉRÉMONIE DES VŒUX LE 12 JANVIER 2018 À PÉRIGNY

Les services techniques avaient, une nouvelle fois, fait preuve de créativité pour décorer la Salle Alain Mimoun et nous remémorer les années 50/60 avec cet étal d'un primeur qui par la même occasion, était un clin d'œil à notre marché de printemps et à nos maraîchers.

C'est dans cet environnement, qu'après l'accueil musical de l'Orchestre d'Harmonie Briarde, le Maire, Georges URLACHER, a présenté les vœux de la Municipalité aux acteurs de la vie communale.

Cette cérémonie fut une nouvelle fois l'occasion pour le Maire, entouré de l'équipe municipale, de remercier l'ensemble des bénévoles des Associations, qui sont l'une des richesses de la commune et qui animent la ville tout au long de l'année, ainsi que l'ensemble des agents communaux. Au travers de ces vœux, il a exposé les réalisations et les projets illustrant l'esprit de développement de la commune tourné vers l'avenir tout en prenant soin du patrimoine. Avant de faire un bilan de l'année qui vient de s'écouler et d'esquisser les projets pour l'année qui commence, il a laissé la parole à nos nouveaux élus du CMJ qui nous ont présenté leurs actions de l'année 2017 et leurs projets pour 2018.



Ils ont été très présents sur les manifestations communales : 8 mai, 11 novembre, Une naissance/un arbre car à la S^{te} Catherine tout prend racine, le marché de Noël, le Téléthon, la boum, etc.

Vous trouverez ci-après de larges extraits des différents sujets qu'il a abordés à cette occasion.

En préambule, il a abordé un sujet qui inquiète une nouvelle fois les Maires de la Métropole du Grand Paris (MGP) : la perspective d'une nouvelle réforme de cette structure !

En effet, si l'on en croit les annonces faites ici ou là, à peine deux ans après leur installation, la MGP et les Territoires vont déjà connaître des modifications de structures importantes et aujourd'hui, les

Maires sont à nouveau dans la plus grande incertitude.

La politique en faveur des métropoles, que semble vouloir pousser le gouvernement, ne doit pas se faire au détriment des petites et moyennes communes, qui éprouvent aujourd'hui un sentiment de délaissement.

Toute évolution de la gouvernance doit se faire en associant étroitement, au préalable, les communes.

Car, ne l'oublions pas, la commune reste toujours la cellule de base de la démocratie locale !

Après ce préambule, il a passé en revue les principales réalisations de l'année 2017 et a présenté les projets pour cette année 2018 afin de conserver notre patrimoine et notre cadre de vie.

NOS ÉQUIPEMENTS

Sur le plan intercommunal, nous avons poursuivi notre intégration au sein de GPSEA avec dans un 1^{er} temps :

- **Le transfert au Territoire de plusieurs bâtiments « culturels »** : bibliothèque, maison des associations, salle de danse à Belly et la MNE.

D'ores et déjà, une première vague de travaux de remise à niveau de ces bâtiments a déjà été faite. Une deuxième vague suivra en 2018.

- Le projet le plus important pour nous étant bien entendu la **réhabilitation de la Maison de la Nature** qui va pouvoir être réalisé grâce au budget spécial d'aide aux petites communes voté par le GPSEA. Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu, et un APS nous a été présenté à la fin de l'année passée. **Il reste maintenant à passer à la phase deux** avec une fin des travaux espérée avant la fin 2019 ?

- **La modification du PLU** que nous avons menée en partenariat avec le Territoire a été menée à bien et a été validée.

À présent, dans l'hypothèse où l'État persisterait à nous obliger à appliquer la loi SRU à la lettre, (car contrairement à ce qu'on nous avait laissé entendre, le gouvernement n'a plus l'intention de toucher à cette loi !) **nous avons initié une réflexion avec l'aide du CAUE et d'un architecte urbaniste mandaté par le Territoire, sur les divers schémas possibles d'une évolution future de Périgny.**

Bien sûr, les Pérignons seront informés et consultés le moment voulu sur cette réflexion.

Dans nos autres équipements communaux, les principaux travaux auront été :

- la Restauration **du sol de l'autel à l'église.**
- la Restauration **du sol de la salle du Périclub.**
- la Restauration **du local « magasin »**

Les **abords du « club house »** et des accès aux courts de tennis ont été restaurés et sécurisés avec **l'installation de caméras** de vidéo-protection.

Quant au **Colombier** qui n'est toujours pas rentré dans le patrimoine communal, il a, lui, été mis en sécurité, en attendant une future restauration (**estimée à ce jour à 400K€**).

EN 2018 SONT PRÉVUS :

- Les travaux de **la future micro-crèche** qui devraient commencer sous peu, l'analyse des OP de l'appel d'offres étant pratiquement terminée.
- **Le ravalement de l'église** sera également fait cette année.
- Le démarrage des premiers travaux de **l'annexe de la Mairie** avec **le local de l'ASVP.**

Des travaux sont en cours **place du canal** avec la restauration de **l'ancienne prison communale**, et la porte charretière du local technique voisin. Et enfin, suite aux demandes de plusieurs Mamans et Nounous, **un sol amortissant** va être réalisé autour du toboggan de l'« espace jeux » place de **Boécourt.**

VOIRIE

L'an passé, nous avons :

- restauré **la chaussée de l'avenue des Charmes,**
- réparé **le pavage** sur différentes zones dont l'impasse de la **Grande Cour** et l'entrée de la **cour de la maison des Associations**
- réalisé le deuxième **accotement de l'Impasse du Bel Air**
- un premier tronçon de **l'allée piétonne Route de Brie** a été réparé

- **La signalétique horizontale et verticale**, relative à la circulation routière, a été refaite, ainsi que l'ensemble des panneaux de la signalétique directionnelle
- Et enfin, **les dernières lignes électriques aériennes quartier du Moulin Neuf** ont été enfouies

De son côté, le **Conseil départemental** a terminé **la mise aux normes PMR** des trottoirs longeant les deux voies départementales qui traversent notre commune, avec, aux carrefours et aux passages piétons, **leur abaissement et l'installation de bandes podotactiles.**

En revanche, nous avons relancé le projet de **contournement de nos communes** : mais pas de réaction du Conseil Départemental du Val-de-Marne et de la Région, il nous faudra relancer le sujet cette année.

Dans le cadre du **Plan Pluriannuel d'Investissement-voirie 2018-2021 du GPSEA**, plusieurs rues ont été classées voirie d'intérêt territorial.

Cette année, c'est **la rue Neuve** qui sera restaurée, puis ce sera **la rue de Servon**.

Suivront les rues St Leu, de la Champagne, des Châtaigniers et de Mandres.

Des travaux de mise en sécurité pourraient également être réalisés cette année, rue de la Chaussée de l'Étang et rue de l'Osier.

Enfin, nous terminerons **l'élargissement de l'accès à la place de Boécourt**.

Devant **le manque de civisme de certains automobilistes**, un règlement pour le stationnement sur cette place et sur les autres parkings de la commune est en préparation.

ENVIRONNEMENT

Comme prévu, trois **nouveaux maraîchers bios** sont arrivés sur le Domaine St Leu, sur des parcelles appartenant à la Région, à travers l'Agence des Espaces Verts :

Murielle et Stéphane qui vendent leur production directement par le biais des **AMAP**, notamment celle de Périgny.

Et **Wilma**, qui pour sa part, travaille avec les épiceries sociales qui distribuent ses légumes.

Elle est également formatrice au sein du **CFPPA de Brie** avec lequel nous poursuivons notre collaboration. Les plateaux techniques pour l'entraînement des élèves restent situés sur la MNE où ils exercent, par la même occasion, des travaux d'entretien des lieux.

- Depuis janvier 2017 l'utilisation des produits phyto sanitaires étant interdite pour les communes, nous avons procédé, guidés par l'association Aquibrie qui veille au respect des normes sanitaires, à **l'engazonnement** et **au fleurissement des allées du cimetière**.
- Une **prairie fleurie** est également apparue sur la pelouse de la MNE. Elle a été agrémentée d'un **hôtel à insectes**.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Nous avons réalisé **l'isolation extérieure des logements de l'école élémentaire** (construits en 1973 !)
- Nous pensions pouvoir terminer la modernisation de nos anciens candélabres en les équipant de platines à Leds, mais n'ayant pas pu obtenir de subvention de la part de la MGP, ce projet est reporté à plus tard !

Par contre, cette dernière, nous a subventionnés **dans le cadre du FIM pour la rénovation thermique de la micro-crèche** et de **l'annexe Mairie**.

- Et enfin, Périgny continue à rouler plus propre : après la Panda gagnée en 2016, l'an passé, nous avons acheté **une ZOE** et **des vélos** à assistance électrique.

Cette année, notre projet de **jardins familiaux** pourrait commencer à voir le jour, car le terrain en face de la résidence des Roses étant à vendre, nous avons demandé à la SAFER de le préempter pour nous. **Bien sûr, ces jardins potagers ne seront réalisés que si des Pérignons sont intéressés !**

Une étude est également en cours pour modifier l'éclairage du gymnase avec l'installation de projecteurs à LEDs, pour remplacer les néons.

SERVICES

Notre mairie se veut connectée et toujours plus proche du citoyen.

Ainsi, en 2017, la principale nouveauté aura été la mise en place de la **GRU**.

La plateforme GRU est désormais opérationnelle sur le site internet pour les demandes en ligne des usagers (démarches

administratives en ligne, signalisation de problèmes sur la voirie avec géolocalisation, espace sécurisé pour le stockage des justificatifs, paiement en ligne, accès au portail d'inscription scolaire AGORA+, etc.)

Nouveauté en 2018, l'ouverture un samedi matin par mois de 8h30 à 12h, d'une permanence du Service Enfance Jeunesse / Scolaires.

Ainsi les Pérignons qui préfèrent se déplacer en mairie, pourront ainsi effectuer toute démarche touchant au domaine scolaire et périscolaire.

Et enfin, **nos archives de l'état civil** de 1793 à 2016 ont été entièrement numérisées.

Côté communication, **la fibre optique** est désormais déployée par SFR sur notre commune, mais un certain nombre de Pb techniques persistent.

Aussi, **l'arrivée d'une offre Orange** sur nos communes du Plateau Briard va permettre de redynamiser l'offre.

SERVICES TECHNIQUES

En octobre dernier, les locaux du service technique ont été cambriolés : dégâts matériels, vol d'un véhicule, d'un vélo et de tous les outils portatifs, etc.

Il nous a donc fallu remédier au plus vite aux dégâts causés par ce cambriolage : travaux de remise en état et de mise en sécurité et rachat de tous les outils portatifs qui avaient été volés.

Les auteurs ont été retrouvés et arrêtés, et nous avons pu récupérer notre véhicule, mais suite à notre plainte, notamment pour le vol du véhicule, **la réponse du procureur a été simple : comme le voleur n'a pu être formellement identifié, votre plainte est classée sans suite !!!**

DÉLINQUANCE & SÉCURITÉ

Depuis un peu plus d'un an, **Christophe MUARD** a pris ses fonctions d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) et sa présence continue d'être appréciée par de nombreux Pérignons, car

il permet de régler des problèmes de nuisance ou de voisinage de façon plus sereine.

Il est assermenté et peut verbaliser le cas échéant grâce à la mise en place du **PV électronique**.

Mais malheureusement, il n'a aucune possibilité d'intervenir sur les problèmes de délinquance.

Sur ce sujet, le maire a tenu à faire part de son exaspération face au manque de moyens, qu'ils soient humains, logistiques ou encore juridiques des services de l'État pour résoudre les problèmes que nous rencontrons.

« Aujourd'hui, les nuisances répétitives provoquées pratiquement toutes les nuits, par quelques jeunes désœuvrés (dans les parkings ou dans la rue, bruits nombreux et divers, rodéos d'engins à deux roues, déchets de tout genre sur la voie publique, dégradations diverses) empoisonnent la vie quotidienne de nos habitants et créent un sentiment d'insécurité insupportable. La police intervient régulièrement, parfois plusieurs fois par jour, mais elle n'a pas réellement de solutions pour mettre un terme définitif à ces agissements, **car souvent ces jeunes sont des mineurs laissés à l'abandon par des parents irresponsables.**

À défaut de réponse officielle à court terme, des réactions d'auto-justice pourraient se manifester, ce qui ne ferait qu'envenimer la situation !

Pour aider la police et comme annoncé l'an dernier, de **nouvelles caméras** ont été installées : une au **parking Leclerc**, une **place de Boécourt**, et deux autres aux **vestiaires sportifs et au clubhouse**.

Cette année, deux nouvelles caméras sont prévues : une pour surveiller les **abords du cabinet médical** régulièrement occupés

jusqu'à 2/3h du matin, qui nous ont obligé à installer des grilles de chantier pour les empêcher de se réunir et une autre sur le **parking du Bel Air**.

Mais tout cela est insuffisant pour éradiquer cette délinquance, c'est pourquoi, nous réfléchissons avec les Maires des communes du Plateau sur la **création d'une police municipale mutualisée**, car, ils rencontrent les mêmes problèmes que nous. »

Il a ensuite abordé le sujet du bidonville installé illégalement, depuis la mi-octobre sur les terrains FLOREAC par plusieurs familles de la communauté ROM et qui n'arrête pas de s'étendre !

Malgré la prise d'un « arrêté de péril » et une décision de justice du TA de Melun ordonnant l'évacuation immédiate, **ils sont toujours là !**

Comment une décision de justice peut ne pas être exécutée par les services de l'État.

Nous sommes dans l'attente d'une décision de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, malheureusement à ce jour rien n'a bougé !

VIE SCOLAIRE & JEUNESSE

Le bien-être de nos jeunes Pérignons reste toujours une priorité.

Dans le cadre du **plan national de mise en sécurité des écoles**, des caméras de vidéo-protection ont été installées dans les deux écoles, 3 à l'école primaire, 2 à l'école maternelle, le dispositif sera complété par l'installation d'**alarmes anti-intrusion** et le remplacement des interphones par **des visiophones**.

Divers travaux ont également été effectués à l'école G. Huré : Réfection de la peinture du préau, remplacement de deux tableaux dans les classes.

Pour répondre aux normes, installation de bacs dégraisseurs dans les deux cuisines.

Cette année, une grande partie du **sol de la cour de l'école maternelle** sera refaite à cause des racines d'arbres qui soulèvent le bitume.

La principale modification de la rentrée scolaire 2017/2018 pour nos 260 petits Pérignons aura été **le retour à la semaine de quatre jours**.

Après avoir consulté les parents et les enseignants sur la réorganisation du temps scolaire dans les écoles pour la rentrée 2017 et une très grande majorité d'entre eux s'étant prononcée favorablement sur ce choix, nous avons donc acté cette décision.

Cette rentrée a vu également l'arrivée de **deux nouvelles Directrices** dans nos écoles : **Mmes CHABENAT** à l'école maternelle et **FOURNIAUD** à l'école élémentaire.

Le maire a abordé ensuite le projet de l'**École numérique**, car dans le cadre de ce programme un **deuxième tableau numérique** a été installé en 2017, comme nous nous y étions engagés, à l'école G. Huré.

Nous sommes bien sûr prêts à poursuivre ce programme dès cette année, avec l'installation d'un **troisième tableau** si il y a une demande de l'équipe enseignante.

Le parc informatique a également été renouvelé avec le remplacement de **7 ordinateurs** très anciens par des appareils neufs.

Dans un autre registre et comme annoncé l'an passé, nous avons mis en place, avec l'ensemble des acteurs concernés dont le SIVOM **une action « halte au gaspillage à la cantine »**.

Dans le même esprit, nous testons actuellement la mise en place de **menus qui passeraient de 5 composantes à un menu 4 composantes**, mais avec les mêmes qualités nutritives; les résultats étant un peu mitigés, des ajustements seront nécessaires avant une adoption définitive.

En parallèle **des Ateliers Nature**, nos petits Pérignons ont fait la découverte, au mois de juin, de la « **maison éco** » mise à notre disposition par le territoire : Ludique et pédagogique cette maison leur a fait découvrir tous les éco-gestes à faire chez soi pour réduire notre impact sur l'environnement.

Gageons que de nombreux échanges et débats au sein des familles s'en sont suivis. Petits et grands ont des habitudes bien ancrées et cet outil est un formidable lieu d'échanges !

N'oublions pas que nos enfants sont nos petits ambassadeurs de demain.

Dans le cadre des animations périscolaires : nous travaillons avec les services du Territoire pour remettre en place **des ateliers musicaux dans les deux écoles** dès cette année.

Et bien entendu, l'ensemble des activités habituelles dans nos deux écoles ont perduré : Ateliers Nature, classe de découverte, permis piéton, opération « citoyen pour la vie », spectacles de fin d'année et arbres de Noël, collectes Restos du cœur, etc.

ACTION SOCIALE

Dans le domaine de la santé, 2017 aura vu **le départ du Dr Viel** qui a cessé ses activités en août dernier et ce, sans remplaçant. Ce départ pose un sérieux problème aux Pérignons. En effet, après le départ du Dr TOSUN en 2016 qui, déjà, n'avait pas trouvé de remplaçant, nous nous retrouvons aujourd'hui avec un seul médecin généraliste.

À ce jour et malgré toutes nos démarches pour essayer d'en faire venir un, toujours rien à l'horizon ! Je relance un appel, si vous connaissez un médecin qui cherche où s'installer, nous sommes prêts à l'accueillir !

Heureusement, il y a aussi du positif avec l'ouverture d'un **cabinet dentiste** récemment dans la Résidence des Roses et le lancement **des travaux de notre micro-crèche**, comme annoncé plus haut.

L'ensemble des activités existantes dédiées aux seniors ont été reconduites et ces derniers y sont toujours aussi assidus que ce soit au Périclub ou lors des diverses sorties.

En 2017, de nouvelles animations ont aussi été mises en place :

En premier lieu, une activité entièrement gratuite a été proposée à nos retraités sur le thème du « **Bien chez soi, pour un habitat pratique et confortable** » et « **Bien dans sa tête-Bien dans son corps** ».

Ceci en partenariat avec le Pôle adaptation SOLIHA Est Parisien et le soutien des ateliers de la « **Prévention Retraite Ile de France** ».

Quelques autres animations plus festives comme : le cours de **tango argentin**, ou les séances de **cinéma à Brie une fois par mois** ont également été mises en place et sont très appréciées.

Mais le CCAS, c'est aussi la **solidarité : même à PSY**, le phénomène des **familles éclatées** existe. Ce sont toujours des **femmes** qui se retrouvent **seules avec leurs enfants** et qui recherchent un relogement sur la commune.

Chose très difficile à gérer, mais heureusement, le réseau et la solidarité font toujours des merveilles.

Logement : les travaux de deux programmes (**6 logements sociaux de la Grande-cour** et le collectif de la rue St Leu qui comptera **43 logements dont 13 sociaux**) devraient commencer au cours de cette année 2018, avec des livraisons prévues pour 2019.

Avec ces nouveaux logements, **Périgny comptera 100 logements sociaux**. Malgré tout, nous serons encore loin des objectifs fixés par l'État, car la loi est telle, que **plus on en construit, plus il faut en faire**.

Ainsi, selon la préfecture, sur la période 2017/2019, 57 logements sociaux seraient à construire, avec une amende augmentée de 200 %, et de plus, la menace de nous confisquer notre contingent lié au cautionnement des emprunts des bailleurs.

Ce qui est sûr, c'est que si c'était le cas, c'est bien simple, la commune ne cautionnerait plus les emprunts des bailleurs sociaux !!!!

Comme on le voit, pas de plus mansuétude pour Périgny en 2018 que lors des années précédentes.

Aussi, le Conseil de territoire a décidé la création d'une **Conférence Intercommunale du Logement (CIL)**, dont les maires feront partie, bien sûr, et qui mettra en place un **Plan Local de l'Habitat (PLH) Territorial**, afin de montrer aux autorités notre bonne volonté dans ce domaine et de faire que l'État nous aide, plutôt que de nous imposer des amendes et des carences !

À ce moment de son discours, le Maire a tenu à remercier Suzy Le Cleac'h, Alice Jacquot qui la seconde, et l'équipe des bénévoles qui œuvrent au **CCAS** pour leur engagement et il en a profité pour lancer, une nouvelle fois, un **appel aux bonnes volontés**, car la relève est toujours aussi difficile à trouver.

FESTIVITÉS & CONVIVIALITÉ

En dehors des manifestations habituelles, le Maire a plus particulièrement évoqué quelques événements qui auront ponctué l'année 2017:

La deuxième édition de notre Marché Printanier, en mai dernier, qui fut encore un succès.

Les rencontres avec nos **amis Suisses de Boécourt** à l'occasion du **26^{ème} anniversaire** de notre jumelage durant le W-E de la Pentecôte.

Ce fut une nouvelle fois de très beaux moments de convivialité, d'échanges et d'amitié!

Le samedi 9 décembre 2017, pour la première année, Périgny a organisé son premier **marché de Noël** qui a lui aussi connu un beau succès.

À cette occasion, le Service Enfance et le Conseil Municipal Jeunes ont organisé le Téléthon avec la participation du Comité des fêtes, de Détente et Loisirs, du CCAS et des écoles.

Cette année, se déroulera, en **avril prochain**, la **3^{ème} édition des Rencontres musicales de Printemps**, organisées par

l'Orchestre d'Harmonie Briarde qui nous permettra j'en suis sûr de passer à nouveau un très bel après-midi musical. **Venez y très nombreux !**

Enfin, nous espérons pouvoir rééditer en juin, les **Olympiades**, que nous n'avons pas pu faire l'an passé.

Mais pour cela, nous avons besoin de la participation active des associations, ainsi que du concours de nombreux bénévoles. L'appel est lancé !

Puis, Georges URLACHER a remercié l'ensemble de nos **bénévoles** qui animent nos associations, en soulignant, une nouvelle fois, qu'ils sont le **socle du bien vivre ensemble à Périgny** et ce dans un cadre convivial, au travers de toutes les activités qu'ils animent tout au long de l'année et il en a profité pour lancer à nouveau un **appel au bénévolat**.

« Si vous avez envie de donner un peu de vous-même et de votre temps pour participer à la vie de la commune, vous serez j'en suis sûr, les bienvenus !

Car tout le monde peut faire du bénévolat, il n'y a pas besoin d'être spécialiste dans quelque domaine que ce soit ».

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Passant ensuite à **l'activité économique**, il s'est félicité de la bonne activité du **magasin Colruyt** qui non seulement nous apporte un service de proximité, mais qui est aussi un lieu de rencontre pour les Pérignons.

Dans la zone d'Activités de l'Ormois, un permis pour l'installation

d'entreprises artisanales, sur les anciennes serres, est en cours d'instruction.

C'est la perspective de créer des emplois dont nous avons bien besoin et de récupérer quelques subsides qui seront les bienvenus par les temps qui courent.

FINANCES

Avant de conclure son discours, Georges URLACHER a abordé la question de la fiscalité locale qui va voir une modification d'importance et non sans conséquence pour la gestion des communes.

En 2017, nous aurons réussi une nouvelle fois, et ce, depuis 7 ans sans augmenter les impôts locaux, à poursuivre l'application de notre programme de mandature, et toujours en maintenant un niveau d'endettement raisonnable pour une commune de notre taille.

Qu'en sera-t-il en 2018 ?

La suppression annoncée de la taxe d'habitation, même compensée à l'Euro près, est une réelle perte d'autonomie pour les communes et **l'expérience montre que ce type de promesse n'a jamais été tenu dans la durée!**

Cette suppression entrainera, à coup sûr, une rupture du lien entre le citoyen, l'impôt local et les services publics qu'il finance directement.

En fait, le cycle de la réduction des dotations aux collectivités va persister et dans le même temps, nous sommes soumis à une injonction paradoxale de la part du gouvernement législateur qui nous impose de mieux maîtriser nos dépenses, tout en nous

imputant de nouvelles charges : enregistrement des PACS, indemnité compensatrice versée aux agents pour faire passer la hausse de la CSG, sans oublier la **Perte des subventions parlementaires.**

Pour les communes qui, comme la nôtre, gèrent déjà leur budget de façon rigoureuse avant même le début de ce cycle, il devient particulièrement délicat d'entrevoir des sources d'économies nouvelles, sauf à supprimer des services ou d'arrêter les investissements, avec tout ce que cela peut entraîner !

Finalement, il a tenu à citer une phrase de Philippe Laurent, maire de Sceaux : **Rien ne change dans ce pays, moins l'État sait faire, plus il veut nous imposer comment faire !**

En se tournant vers Christian Cambon, il a remercié et ce pour la dernière année, **nos sénateurs** pour l'aide financière qu'ils nous ont apportée grâce à la réserve parlementaire, durant de nombreuses années, aide sans laquelle, de nombreux projets n'auraient pu voir le jour !

Alors comme nous nous y sommes engagés, nous ferons tout pour ne pas augmenter nos impôts locaux en 2018, mais s'ils augmentent, cela ne sera pas de notre fait.

Pour terminer, comme chaque année, il a remercié l'ensemble de nos agents communaux avec à leur tête notre DGS, Gwenola LEBASCLE, ainsi que ses collègues élus qui, ensemble et grâce à leur implication permanente, font que nous parvenons à respecter au mieux nos engagements.

Il a tenu à remercier également des personnes dont on parle rarement, les conjoints des élus, qui à leur façon, participent aussi à la vie de la commune.

Après avoir souhaité une **Bonne et heureuse Année 2018** aux personnes présentes et dans la continuité de son propos sur les bénévoles, il a tenu à remettre la **médaille de la Ville à Bernard Decamps** qui, après **35 ans de présidence** du Conservatoire de Musique et de danse de la Brie, a passé le relais au nouveau président Laurent HOFFART.

RÉTROSPECTIVE 2017



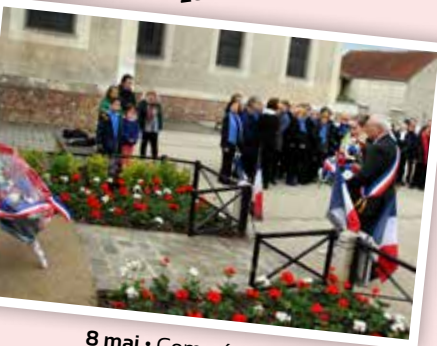
28 février • Carnaval



13 mars • Citoyens pour la vie



25 mars • Périgny vous



8 mai • Commémoration



11 mai • Voyage Vallée des Rois



13 mai • Marché printanier



30 juin • Spectacle de l'école élémentaire



3 septembre • Fête de la S^t Leu



24 septembre • La rue aux enfants, la rue pour tous



25 novembre • Une naissance, un arbre



2 décembre • Récompenses des jeunes diplômés et Médailles du travail



9 décembre • Marché de Noël



accueil



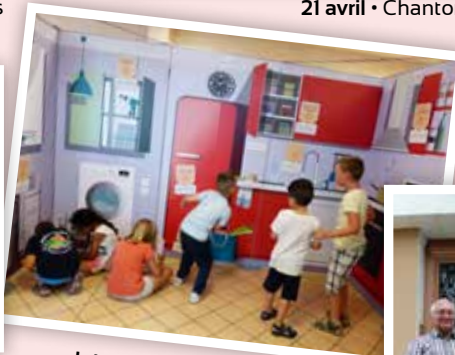
16 avril • Brocante de printemps



21 avril • Chantons le tri



Du 3 au 5 juin • Jumelage Boécourt



Juin • Maison écologique



19 juin
Élections du CMJ



30 septembre • La rentrée des Arts



11 novembre • Commémoration



15 décembre • Spectacle de Noël
école élémentaire



17 décembre • Banquet des anciens



19 décembre • Spectacle de Noël
école maternelle

DEUX PROJETS D'URBANISME À VENIR

Deux projets de construction de logements vont voir le jour prochainement, les Permis de Construire ayant été accordés en 2017.

Impasse Grand Cour

Le premier projet, porté par Immobilière 3 F, se situe dans la Grande Cour. Après démolition des anciens bâtiments, il sera construit 6 logements locatifs sociaux répartis en 3 bâtiments non contigus de taille modeste (Rez de Chaussée + 1 étage + 1 comble). La démolition et le commencement des travaux sont prévus en 2018.



12 rue Saint Leu

Le second projet, porté par le constructeur Green City, se situe au 12 rue de Saint-Leu. La maison existante fera l'objet d'une démolition. Le projet de 43 logements dont 13 logements locatifs sociaux sera construit sur un terrain de 1783 m². 77 places de stationnements en sous-sol sont prévues dans le projet. Le début des travaux est prévu pour la fin du printemps 2018.



Ces deux projets sont consultables en mairie après prise de rendez-vous auprès du service Urbanisme.

ACCÈS AUX DÉCHETTERIES : NOUVELLES RÈGLES



Depuis la mise en place du système de reconnaissance des plaques d'immatriculation, pour accéder aux déchetteries de Varennes-Jarcy, et de Moissy-Cramayel, il a été constaté certains abus de la part de professionnels qui viennent avec de petits véhicules se faisant passer pour des particuliers. Ce comportement entraîne des pertes de recette et rejailit donc sur le coût de fonctionnement global.

Aussi, il a été décidé de mettre en place un nouveau système avec un nombre de passages gratuits pour tout le monde, modulé en fonction du type de véhicule. Au de-là de ce nombre de passages, l'accès ne sera autorisé à la déchetterie de Varennes-Jarcy, **UNIQUEMENT DU LUNDI AU VENDREDI** avec pesée et paiement en fonction du type de dépôt et du tonnage.

Cela permettra à des particuliers qui ont un véhicule utilitaire de ne pas payer.

Ce système est en vigueur depuis le 2 janvier. Et le comptage se fera jusqu'au 31 décembre 2018. Il devient donc obligatoire de s'enregistrer pour accéder aux déchetteries puisque le système de reconnaissance

CATÉGORIES	DROIT D'ACCÈS	ACCÈS GRATUIT
 VÉHICULE PARTICULIER VITRÉ AVEC SIÈGE ARRIÈRE	TOUS LES JOURS	24 PASSAGES PAR AN
 VÉHICULE PARTICULIER VITRÉ AVEC SIÈGE ARRIÈRE AVEC REMORQUE	TOUS LES JOURS	12 PASSAGES PAR AN
 PETIT UTILITAIRE / PICK UP	TOUS LES JOURS	6 PASSAGES PAR AN
 PETIT UTILITAIRE / PICK UP AVEC REMORQUE	TOUS LES JOURS	4 PASSAGES PAR AN
 FOURGON / PLATEAU / CAMIONNETTE	UNIQUEMENT DU LUNDI AU VENDREDI À VARENNES-JARCY	2 PASSAGES PAR AN
 FOURGON / PLATEAU / CAMIONNETTE AVEC REMORQUE	UNIQUEMENT DU LUNDI AU VENDREDI À VARENNES-JARCY	1 PASSAGE PAR AN

des plaques sera également installé sur les sites de Combs-la-Ville et Brie-Comte-Robert.

COLLECTE DU VERRE SUR LA COMMUNE

Le verre est recyclable à l'infini, il ne pollue pas ce qu'il contient et il est simple à recycler : si vous le pouvez, préférez-le au plastique et aux briques alimentaires !

Les pointes de collecte du verre sur notre commune sont :

- sur le parking rue du général Leclerc
- devant la ferme place du Général de Gaulle
- près du parking du gymnase allée des fleurs
- allée de la Clé des Champs
- parking du cabinet médical, rue de Brie

Les containers à verre implantés sur la commune ne sont en aucun cas dédiés à un quartier, et peuvent être utilisés par toute la population.

Le SIVOM les vide mécaniquement et ne ramasse jamais les bouteilles laissées au sol. Aussi, pour la sécurité de tous, n'hésitez pas à vous rendre dans un autre lieu lorsque celui que vous utilisez est plein !



LA CULTURE BIO EST DE RETOUR À PÉRIGNY-SUR-YERRES BIENVENUE SUR LE DOMAINE ST LEU !



Par une belle journée d'automne, je me suis rendue sur le domaine St Leu afin de rencontrer les trois maraîchers en culture biologique installés depuis quelques mois à Périgny.

Wilma VAN DEN BROEK,
Murielle LE BIHAN, Stéphane DISDET.

Wilma VAN DEN BROEK arrive sur le domaine avec M. Jérémy LEVACHER, le premier maraîcher bio. En 2012, elle crée l'association « les jardins de Wilma » qui agit dans un but principalement pédagogique. A partir de 2016, Wilma organise l'accueil de bénéficiaires d'épiceries sociales qui récoltent les légumes produits à St Leu et les distribuent sur Epinay-sous-Senart.

Elle pratique également la vente directe pour son excès de production par le biais d'un distributeur de proximité qui vient s'approvisionner sur l'exploitation.

Wilma est également formatrice en maraîchage auprès du CFPPA (centre de formation professionnelle pour adultes) du lycée agricole de Brie-Comte-Robert avec lequel Périgny a signé une convention de partenariat.



Stéphane DISDET a une formation d'ingénieur sur les systèmes d'information en entreprises, ainsi que 10 ans d'expérience en tant que responsable en logistique industrielle et pharmaceutique.

A la quarantaine, il envisage une reconversion vers le maraîchage. Après un parcours de formation qui commence en 2014, en passant par le « Champ des possibles » en 2015 pour la reconversion, il devient salarié de l'association « Jardins de Thélème » en 2016 jusqu'en mars 2017 sur le domaine de Rosebrie à Mandres-les-Roses.



Suite page 15 ➤

Quand l'opportunité se présente de s'installer sur le Domaine St Leu, il se lance dans l'aventure.

Il devient locataire de l'AEV (Agence des Espaces Verts, entité régionale) en tant qu'entrepreneur individuel.

Il vend sa production par le biais de plusieurs AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), celles de Mandres-les-Roses, de Saint-Mandé et Saint-Maurice.

Murielle LE BIHAN a suivi une formation initiale en Gestion. De 1994 à 2010, elle occupe différentes fonctions à responsabilité à l'IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Techniques pour l'Environnement et l'Agriculture).

En 2010, une formation de 9 mois au CFPPA de Brie-Comte-Robert lui permet d'obtenir le brevet professionnel de maraîchage en agriculture biologique.

Pendant 3 ans, elle est « entrepreneur à l'essai ». C'est une opportunité pour tester son projet tout en poursuivant sa formation.

Murielle travaille avec une Amap d'Athis-Mons, qui continuera de l'accompagner sur Périgny. L'Amap « Les paniers de St Leu » de Périgny, partenaire précédemment de Jérémy LEVACHER, distribuera également ses paniers dès janvier prochain.

Son objectif est de produire une cinquantaine de légumes différents couvrant les quatre

saisons, avec la redécouverte de variétés anciennes.

Son projet ouvre les portes aux stagiaires du CFPPA de Brie-Comte-Robert ainsi qu'aux

futurs maraîchers des « champs des possibles » (SCIC, couveuse de professionnels) afin de faire partager son expérience. »



Ces trois acteurs sont locataires de l'AEV avec une partie de gestion commune pour le hangar.

Ils sont chacun responsables de leur propre Entreprise Individuelle.

Etant les seuls représentants de la culture biologique sur Périgny, je les ai interrogés sur leurs relations avec leurs collègues qui pratiquent des méthodes conventionnelles. La réponse a été exprimée par les mots solidarité, aide et conseils pour une bonne installation.

Les uns et les autres ont une approche différente du même métier. Il faut entendre les arguments de tous pour comprendre le trait d'union qui est en train de se former.

Bonne installation et belle réussite à vous trois !

VACANCES DE TOUSSAINT À L'ALSH

Cette année le thème des vacances d'automne à l'accueil de loisirs était « Halloween et Gourmandises ».

Enfants de maternelle et d'élémentaire étaient regroupés à la Maison de la Nature. Ils ont tous participé aux ateliers culinaires et ateliers manuels proposés : momies feuilletées, muffins araignées, chapeaux de sorcières en biscuits, citrouille à creuser, et fête d'Halloween.

Les enfants ont pu également profiter de nombreuses sorties comme un spectacle de magie à Paris, une sortie cinéma le « Capitaine Super Slip », une journée au Wahoo Parc, et une initiation au « parcours Yamakasi » à Evry.



RENCONTRE INTERCENTRES



Pendant les vacances d'automne, nous avons accueilli les enfants d'un des nombreux centres de loisirs de Boissy-Saint-Léger à l'occasion d'une journée à thème axée sur le développement durable. Durant la matinée, nous avons joué à des petits jeux sur le climat

et l'énergie proposés par l'équipe d'animation de Périgny-sur-Yerres, puis nous avons piqué tous ensemble.

Comme le beau temps était au rendez-vous, l'après-midi, Sylvie et Valérie, les animatrices de Boissy-Saint-Léger, nous ont organisé

un grand jeu, type chasse au trésor, sur le thème des saisons. La journée s'est terminée par un goûter. Cet échange inter centre s'est tellement bien passé que nous nous rendrons à notre tour dans leur centre de loisirs aux vacances de printemps.

LE VERGER DES NAISSANCES

Cette année encore, le Maire, les conseillers municipaux et les enfants du CMJ, ont accueilli les parents des enfants nés entre octobre 2016 et septembre 2017, afin de planter un arbre en leur honneur.

Ce sont des pruniers de la variété quetsches qui ont été plantés au verger le 25 Novembre dernier, et ce sont 21 jeunes pérignons qui ont désormais leur nom gravé sur une plaque. Après un discours, tous se sont regroupés autour d'un goûter préparé par les enfants du CMJ.



LE LAND'ART À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Tout au long du mois de novembre, les classes de l'école élémentaire Georges Huré ont participé aux ateliers nature proposés par Cindy GABRIELLI. Cet automne le thème choisi était le land'art. Il s'agit d'une forme d'art utilisant les matériaux naturels pour réaliser des structures en volume ou à plat in situ dans la nature. La séance commence par

des petits jeux sensoriels pour apprivoiser le lieu de l'animation et s'y sentir comme dans un atelier. Puis une heure durant, par petits groupes de six, les enfants créent librement. Des nids géants, des cabanes, des abris à insectes, des mandalas sont sortis de terre un peu partout. La photographie nous a permis d'immortaliser les créations des enfants.



Le conte de NOËL

C'est la belle nuit de Noël, tous les enfants de Périgny dorment dans leur petit lit. Le Père Noël prépare les cadeaux, surtout les jouets. Il a décidé de ne pas offrir de cadeaux aux enfants pas sages. Il va leur donner du charbon. Les enfants sages vont avoir de beaux cadeaux.

Et les enfants très sages vont avoir des cadeaux magiques en bois, car les enfants adorent les surprises au pied du sapin dans des petites boîtes en carré. Les enfants pas trop sages vont essayer de devenir très sages. Avant les enfants ont préparé des biscuits pour le Père Noël et ses rennes. Ils préparent de l'eau et du jus d'orange et un peu de lait mais il ne faut pas tout mélanger. Le feu brûle dans la cheminée. Le Père Noël sort de la maison et les rennes ont disparu ...

Un camion est passé par là et a pris les rennes du Père Noël. En ce moment, ils sont en route vers Paris. Ils sont 4 rennes, ils s'appellent N comme Nuage, E comme Eclair, O comme Orange et L comme Lundi. Noël, Noël, N.O.E.L. Le Père Noël dit « Au secours ! » Un petit n'enfant l'entend et le dit aux autres enfants. Les enfants du monde entier cherchent partout les rennes. Un camion avec des rennes passe à Périgny, ouf le Père Noël a retrouvé ses rennes. Il veut partir, son traîneau est prêt. Les enfants vont donner des gâteaux au Père Noël et aussi lui prêter des jouets. Les lutins vont emballer les cadeaux. Le Père Noël peut se préparer. Les enfants mettent leur chaussette sur la cheminée et attendent les bonbons et les chocolats et surtout les cadeaux magiques auprès du sapin.

Le Père Noël et les enfants vont mettre des décorations pour Noël et le sapin. Il faut écrire la liste des cadeaux. C'est le 24 décembre, c'est Noël.

Le Père Noël lit son courrier, tous les enfants lui ont écrit, même les pas trop trop sages.

Le Père Noël, il est tout rouge et il est heureux, il dit Joyeux NOËL ! Et puis, il monte dans son traîneau. Il part, il va distribuer les cadeaux aux enfants. Il aime les enfants et il donne un cadeau à chaque enfant.

Après, il va repartir avec le traîneau chez lui. Mais ... il a oublié un cadeau dans son traîneau OUPS ... le petit lutin vient l'aider à distribuer le dernier cadeau ... mais à qui ? A celui qui l'a dit ! OUF !

Le Père Noël peut rentrer chez lui se reposer, il a bien travaillé. Quel MERVEILLEUX NOËL !



TEXTE DICTÉ PAR LES ENFANTS DE MOYENNE ET GRANDE SECTION DE L'ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE HEINRICH DE PÉRIGNY, EN DÉCEMBRE 2017.



SPECTACLES DE NOËL DES ECOLES

[École Maternelle]

Le mardi 19 décembre à 9h30 dans le préau de l'école maternelle S. Heinrich a eu lieu le spectacle de Noël offert par la Mairie.

Noël va arriver et les cadeaux sont loin d'être prêts ! Les lutins, après avoir fêté les 250 ans de l'un d'eux, ont presque tous une indigestion de bonbons !!! Clémentine, une des lutines, demande conseil au Père Noël « Va me chercher les animaux du Monde », lui dit le Père Noël.

Un très beau spectacle en interactivité avec les enfants qui ont été éblouis par les différents décors et ont surtout bien ri avec tous ces animaux.

Après le spectacle, des appels conjoints des enfants ont pu faire venir le Père Noël à la grande joie de tous. Le Père Noël n'est pas venu les mains vides il a distribué des cadeaux pour tous les petits et pour chaque classe ! Merci Père Noël !



[École Élémentaire]

Le Vendredi 15 décembre à 14h, les élèves de l'école élémentaire G. Huré se sont rendus au gymnase Alain Mimoun accompagnés de leurs institutrices pour voir le spectacle de Noël offert par la Mairie.

À tes souhaits production a présenté son spectacle « S.O.S Père Noël ». Un spectacle très interactif avec le jeune public. Ce sont les enfants qui ont choisi les héros afin d'aider Mère-Noël à retrouver le Père-Noël qui avait disparu. Une mise en scène très drôle où interviennent Spiderman, Capitaine Crochet, Dora l'exploratrice, le Père Fouras et la Reine des Neiges. De la magie, du mentalisme, de la danse, de l'aventure, les enfants ont très apprécié.



À la fin de chaque spectacle, Monsieur le Maire a remis comme chaque année une belle boîte de chocolats à chacune des institutrices puis tous les élèves ont pu repartir avec un sachet de chocolats.

BANQUET DES ANCIENS



Comme chaque année, notre Maire et les administrateurs du CCAS offrent à tous les Périgons de 67 ans et plus, un repas avec une animation pour fêter Noël. À cette occasion, nous avons fait la connaissance de « LA RUE ». Nous remercions Alain et Catherine, propriétaires des lieux, de nous avoir reçus dans leur CENTRE CULTUREL de PARTAGE DE L'ART.

Pour que le déjeuner soit réussi, des tables rondes avaient été dressées selon les souhaits et les amis que chacun avait choisis, ce qui n'est pas si simple pour installer 120 personnes..

La décoration des centres de tables, réalisée par l'atelier d'art floral, était une réussite. Un joli petit cadeau contenant quelques friandises et de beaux menus nous attendaient devant chaque assiette.

Le cocktail de bienvenue nous a été servi dans

la salle d'exposition temporaire attenante, où nous avons pu admirer des toiles d'artistes, et le travail délicat du bois réalisé par Rémy PROVOST.

Un repas en musique nous a conduit naturellement, de Pigalle à Paname, du jazz jusqu'au chant russe, des tonalités tziganes, au son de l'Ecosse, de Piaf à Montand, de Kendji Girac à Ella Fitzgerald.

Certains hommes, dont nous ne dévoilerons

pas les noms, n'ont pu résister au plaisir de monter sur scène pour se rapprocher des danseuses ; des félicitations, des courbettes, des baisemains ont terminé en beauté ce charmant après-midi. Pour les femmes, quel plaisir de les voir heureux et encore si jeunes...

Nous espérons que pendant de longues années, nous pourrions vous retrouver vous les anciens, pour fêter dignement Noël.

RENDEZ-VOUS L'ANNEE PROCHAINE ...



BÉNÉVOLE

Notre ami André CLEMENT nous a soudainement quittés
le 3 janvier 2018.

Installé à Périgny depuis juin 1979, il a pris sa retraite en 1995, enfin libéré des obligations professionnelles, il se tourne naturellement vers le bénévolat.

Suite aux repas des Anciens de 2005, décision est prise de créer « le service des Porteurs de Repas », dont André fût le pilier avec quatre de ses compères. André était très investi dans son rôle de bénévole, mais également très présent dans toutes les activités du Périclub, aussi bien festives que culturelles. Nous garderons d'André ce sourire radieux, sa gentillesse, son dévouement, et la petite blague du jour



*Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure ;
Dans un monde où l'argent impose sa culture ;
Dans un monde où parfois, l'indifférence isole ;
Les anges existent encore : ce sont les bénévoles.*

MARCHÉ DE NOËL

Il était une fois dans le plus petit village du Val-de-Marne, Périgny-sur-Yerres, un marché de Noël créé par toutes les fées du Service Enfance et leur baguette magique.

Tous les habitants sont venus pour préparer leurs fêtes de Noël. Tout était réuni pour qu'ils puissent avoir le nécessaire pour ce réveillon, des cadeaux, de la nourriture, des huîtres, du foie gras, des jouets...

La place de l'église n'en revient encore pas de l'animation de cette fin d'après-midi du 9 décembre.

Il régnait une odeur de miel, de vin chaud, de barbe à papa. En sourdine on entendait quelques notes de chants de Noël qui nous rappelaient notre enfance.

Même le grand sapin n'en revenait pas de tenir une place si importante.

Chaque enfant a fabriqué une étoile pour le décorer et cela l'a rendu si fier qu'il s'est éclairé en trois fois pour montrer sa joie.

Dans le froid et la douceur de ce début de nuit d'hiver, où les lumières tamisées ont créé une véritable ambiance de fête, est monté un souffle de joie simple.

En cette période, les enfants n'ont pas oublié la solidarité et ils sont tous venus donner une pièce pour le Téléthon.

Ce nouveau décor éphémère a mis en émoi notre petit village qui vers 21 h s'est de nouveau endormi dans son calme habituel.



BIENTÔT

BROCANTE DE PRINTEMPS

La brocante de printemps, organisée par la Comité des Fêtes, se déroulera dans le centre du village le :

Dimanche 1^{er} Avril

Inscriptions auprès de
SARL Les deux Greniers 37-39 Avenue
Ledru Rollin - 75012 PARIS Téléphone :
06.11.05.62.32.

Pour les Pérignons, inscription grâce
au formulaire téléchargeable sur le site
www.perigny-sur-yerres.fr

RECONTRES MUSICALES

L'Orchestre d'Harmonie Briard, organise
les Rencontres Musicales le :

**Samedi 7 avril 2018,
gymnase Alain Mimoun**

À partir de 15h, 5 formations musicales
d'un genre très différent se succéderont
jusqu'à 19h30 : Orchestre Celtique,
Chorale, Orchestre d'Harmonie, Banda,
Jazz Band.

MÉDAILLES DU TRAVAIL ET JEUNES DIPLÔMÉS

Comme chaque année le samedi 2 décembre, nous avons convié
les salariés de longue date et les jeunes diplômés qui ne travaillent
pas encore pour les féliciter et leur remettre leurs diplômes.

Pour les quatre médaillés du travail c'est la récompense d'une expérience méritée après de
nombreuses années dédiées à leur profession, pour les huit jeunes, c'est, nous l'espérons, la
promesse d'un avenir que nous leur souhaitons bien rempli.



AMAP DE SAINT LEU

L'Amap de St leu (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) basée à Périgny
renouvelle à compter de janvier 2018 ses partenariats avec les maraîchers bio nouvellement
installés sur le domaine de St leu à Périgny (Muriel LEBIHAN et Stéphane DISDET). Sont proposés
à l'année des paniers de légumes et des œufs ; si vous êtes intéressés par ces produits bio et
locaux, **contactez-nous au 0681430659 ou par mail à l'adresse suivante :**
contact@amap-saintleu.fr

Attention, le nombre de paniers est limité !



**Pour plus d'informations sur la démarche des
« Amap », rdv sur le site du réseau des Amap
d'Ile-de-France : www.amap-idf.org**

Jean Claude CARCREFF,
président de l'AMAP de St leu

LE GARAGE À BATEAUX

Vous partez du lavoir, vous descendez l'allée aux tilleuls et à gauche, après avoir admiré la villa Falbala, vous descendez vers la rivière, vous pouvez ainsi découvrir le garage à bateaux.

Domage qu'il ne serve plus, pas de barque, peu de pêcheurs, seulement des lentilles d'eau, des branches mortes, quelques grenouilles, les bulles d'air des poissons, un petit canard qui cherche son chemin.

Quelle chance nous avons d'être à 25 km de Paris et d'avoir à 5 minutes l'impression d'être en vacances.

Vous pouvez maintenant prolonger votre promenade jusqu'au haras de Varennes-Jarcy, une belle marche le long de la rivière, un chemin en caillebotis dans un paysage de campagne. Nous en profitons pour remercier le Syage.

Voici un bel exemple de nos amateurs de photographie pour vous inciter à descendre plus souvent au printemps, en été, en hiver, à l'automne...



PACS : NOUVELLES DISPOSITIONS À COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2017

Le décret n° 2017-889 du 6 mai 2017 relatif au transfert aux officiers d'état civil de l'enregistrement des déclarations, modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité (PACS) vient compléter les dispositions de la loi de modernisation de la Justice du 16 novembre 2016 (Loi 21).

Il revient désormais à l'officier de l'état civil et non plus au greffe du tribunal, de recevoir la déclaration conjointe des partenaires, la modification et la dissolution du PACS.

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune.

Il crée des droits et obligations pour les partenaires, notamment une aide mutuelle et matérielle.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

Depuis le 1^{er} novembre, l'enregistrement des PACS s'effectue donc à la mairie de leur lieu de résidence commune ou bien chez un notaire de leur choix.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

IL N'EST PAS POSSIBLE DE SIGNER UN PACS

- **entre ascendant et descendant en ligne directe, entre alliés en ligne directe et entre collatéraux jusqu'au 3^{ème} degré inclus.**
- **si l'une des personnes est déjà mariée ou a déjà conclu un PACS avec une autre personne**
- **si l'une des personnes est mineure même émancipée**

LES PIÈCES À FOURNIR

- une attestation sur l'honneur de résidence commune,
- une attestation sur l'honneur d'absence de lien de parenté entre les partenaires,
- l'original de la convention et une déclaration conjointe (Convention personnalisée ou formulaire cerfa n° 15726*02 - formulaires disponibles sur www.service-public.fr)
- une pièce d'identité et sa photocopie recto/verso pour chacun des partenaires
- l'extrait des actes de naissances de moins de trois mois pour les deux partenaires
- si vous êtes divorcé vous devrez fournir pour chacune de vos unions le livret de famille de l'union dissoute et sa photocopie ou à défaut la copie intégrale avec filiation, selon le cas,
- en cas de veuvage : l'acte de naissance de votre ex-conjoint décédé.

POUR LES PERSONNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE, des pièces supplémentaires sont requises :

- un certificat de non PACS de moins de 3 mois délivré par le tribunal de grande instance de Paris
- une attestation de non-inscription au répertoire civil délivrée depuis moins de 3 mois par le service central de l'état civil de Nantes si résidence en France depuis plus d'un an
- un certificat de coutume et de célibat délivré depuis moins de 3 mois par le consulat ou l'ambassade de votre pays en France

Pour procéder à l'enregistrement du PACS par l'officier d'état civil, un rendez-vous doit être fixé en contactant la mairie au :

01.45.98.90.45

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous contacter à ce même numéro ou nous adresser un mail à l'adresse suivante :

affaires.generales@perigny-sur-yerres.org

Vous pouvez télécharger les documents à fournir sur le site de la Ville dans la rubrique Ma Mairie > Démarches administratives ou les retirer à l'accueil de la Mairie.

UNE DENTISTE À PÉRIGNY

Le Dr Ramos Céline, chirurgien-dentiste diplômée de l'Université Paris V depuis 2009, s'est installée au 60 rue des Roses à Périgny-sur-Yerres. Nous avons souhaité en savoir un peu plus sur son parcours et connaître les raisons qui l'ont poussée à s'installer à Périgny.

« J'ai commencé en tant qu'étudiante à l'hôpital Bretonneau en 2005, puis à l'hôpital des Invalides en 2008 où je soignais d'anciens combattants et victimes de guerre.

Mes débuts en cabinet de ville au Blanc Mesnil (93) remontent à 2008, date d'obtention du CSCT (Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique).

J'ai soutenu ma thèse en 2009 et, le diplôme en poche, je suis partie m'installer en Charente-Maritime où j'ai exercé à Nieul-Sur-Mer pendant deux ans.

Nostalgique, je suis revenue en région parisienne en 2011 et ai collaboré, en toute indépendance libérale, avec un confrère sur Brunoy pendant 6 ans.

Mon souhait professionnel était de créer mon propre cabinet en

participant à l'élaboration de mon outil de travail de A à Z. Je me suis donc mise à la recherche d'un local en 2017 en élargissant mes recherches aux alentours de Brunoy afin de pouvoir continuer à soigner mes patients fidèles.

La visite d'une maison dans la résidence des Roses a été pour moi une révélation, la maison se prêtait tout à fait aux exigences de normes pour mon installation et le quartier apparaissait tout à fait calme, accueillant et discret. Un de mes futurs voisins (que je remercie encore) a plaidé en ma faveur et a achevé de convaincre les anciens propriétaires de me vendre leur bien. Ainsi, l'aventure a pu commencer !

Après de longs mois de travaux, j'ai ouvert le cabinet au mois d'octobre 2017. Je continue de recevoir les patients que je soignais dans le cabinet de Brunoy et accepte les nouveaux patients. »



Mes jours de consultation :
le lundi, mardi, jeudi et le vendredi matin

Mes heures d'ouverture :
de 9h à 13h et de 14h à 19h

Ma secrétaire gère mon planning à distance et répond aux appels :
du lundi au vendredi de 9h à 19h30
et le samedi matin de 9h à 13h.

Vous pouvez la joindre
au 01 43 86 73 95.



SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Finances

- 1• Décision modificative du budget de l'exercice 2017. **Approuvé à l'unanimité.**
- 2• Révision du montant du Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) transférées au Territoire pour l'année 2017. **Adopté à l'unanimité.**
3. Autorisation de dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2017. **Approuvé à l'unanimité.**
4. Produit des domaines. **Adopté à l'unanimité.**
5. Attribution d'une indemnité de Conseil au Trésorier Payeur. **Approuvé à l'unanimité.**

Territoire GPSEA

- 1• Avis sur l'adhésion au SAF94 du Territoire GPSEA. **Autorisée à l'unanimité.**
- 2• Adoption de l'annexe de la convention de services partagés à compter du 1^{er} Janvier 2018. **Approuvé à l'unanimité.**
- 3• Adoption de l'annexe de la convention financière à compter du 1^{er} Janvier 2018. **Adoptée à l'unanimité.**
- 4• Adoption du rapport de la CLECT de la Métropole du Grand Paris. **Approuvé à l'unanimité.**

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- 11/11/2017 : Noé VIGNERON à Quincy-sous-Sénart
- 17/11/2017 : Mia TARDY à Quincy-sous-Sénart
- 30/12/2017 : Tasmin HAMMACHI à Quincy-sous-Sénart

MARIAGES

- 05/01/2018 : Stéphanie PROUHEZE et David MALO

DÉCÈS

- 20/10/2017 : Nicole CHAMBONNET
- 11/11/2017 : Claire ARNAUD
- 14/11/2017 : Christiane MONTIGNY veuve PISSON
- 26/11/2017 : Christiane DEMARET épouse MARGERIN
- 12/12/2017 : Marcel MOTTEAU
- 20/12/2017 : Gérard BERGER
- 25/12/2017 : Jacky LEROGNON



N° UTILES

- École maternelle S.HEINRICH.....01 45 98 83 50
- École élémentaire G.HURE01 45 98 91 74
- Maison de la nature01 45 98 83 18
- Crèche Périgny/Mandres01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil.....36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger.....01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94

- n° appel urgence gaz0 800 47 33 33
- ERDF dépannage..... 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron.....01 69 52 72 00

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy.....01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex.01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor.....01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial)0 826 30 90 00

CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES 18 ou 01 45 99 08 74**SECOURS D'URGENCE - SAMU**15 ou 08 25 00 15 25**POLICE SECOURS**..... 17**CENTRE ANTI-POISON PARIS**01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48**MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres**

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie..... 01 45 98 98 50
- Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés**

ASUM 94.....01 45 17 95 52**SAMI** 15

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

PMI 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes.....01 45 69 18 14**PHARMACIE**

- Martine PENOT-JAULIN place de Boécourt01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet01 45 98 91 27
- Soins à domicile.....01 45 98 76 49

DENTISTE

Céline RAMOS 60 rue des Roses.....06 51 34 19 08

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE 6 rue de Brie07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie.....06 10 49 48 48

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ 10, rue des Charmes06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement.....06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Sylvie TRAN QUANG01 45 98 67 51
- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile.....06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES 24/24

- Tardieu, Rossignol & Olschwang - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES01 56 32 04 04

AMBULANCES GRIET - Service de jour01 45 69 37 37
Service de nuit01 45 69 23 65

- GOUIN01 64 88 71 10
- DAVRIL01 60 46 31 20
- LAMERE (malades assis).....01 45 98 96 16

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI.....06 33 87 85 98
- M. et Mme LAMERE.....01 45 98 96 16
- M. LECLERC06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute.....0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

Numéro national 08 842 846 37

FÉVRIER

JEUDI 8

- **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
à 14 h devant la Mairie

MERCREDI 14

- **Goûter débat**
à 15 h 30 - Péridub

JEUDI 22

- **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
à 14 h devant la Mairie

MERCREDI 28

- **Repas à thème : la montagne**
à partir de 12 h - Péridub

MARS

JEUDI 8

- **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
à 14 h devant la Mairie

MERCREDI 14

- **Goûter débat**
à 15 h 30 - Péridub

JEUDI 22

- **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
à 14 h devant la Mairie

MERCREDI 28

- **Repas à thème : carnaval antillais**
à partir de 12 h - Péridub

SAMEDI 31

- **Périgny vous accueille**
à 11h30 - Salle Antoinette Belly

AVRIL

DIMANCHE 1^{er}

- **Brocante de printemps**
centre du village

JEUDI 5

- **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
à 14 h devant la Mairie

SAMEDI 7

- **Rencontres musicales**
salle polyvalente Alain Mimoun

MERCREDI 11

- **Goûter débat**
à 15 h 30 - Péridub

JEUDI 19

- **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
à 14 h devant la Mairie

MERCREDI 25

- **Repas à thème**
à partir de 12 h - Péridub

MAI

JEUDI 11

- **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
à 14 h devant la Mairie

MARDI 8

- **Commémoration du 8 mai 1945**
à 10h45 - Monument aux Morts

MERCREDI 9

- **Goûter débat**
à 15 h 30 - Péridub

JEUDI 17

- **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
à 14 h devant la Mairie

SAMEDI 26

- **Marché printanier**
de 17h à 20h - Place de l'Église

MERCREDI 30

- **Repas à thème**
à partir de 12h - Péridub

JEUDI 31

- **Randonnée organisée par le Conseil des Sages**
à 10 h devant la Mairie